

020 Bibliothéconomie et sciences de l'information

Ajouter les subdivisions communes pour chaque partie ou pour l'ensemble de l'intitulé

Classer ici l'archivistique ; **la science informatique**

Sauf indication contraire, suivre la table de priorité suivante, ex. : administration du catalogage dans les bibliothèques d'établissements d'enseignement, 025.3068 (*et non* 025.1977 ni 027.7) :

Lecture et utilisation des autres médias d'information	028
Opérations bibliothéconomiques, archivistiques, documentaires (<i>sauf</i> 025.1)	025
Administration des locaux	022
Gestion du personnel	023
Administration	025.1
Relations externes des bibliothèques, des archives, des centres de documentation	021
Bibliothèques, archives, centres de documentation consacrés à des sujets particuliers	026
Bibliothèques, archives, centres de documentation généraux	027

Classer la théorie de l'information à 003.54 ; classer la politique gouvernementale en matière de bibliothèques à 021.8 ; classer la politique gouvernementale en matière d'information à 338.926. **Classer la science informatique d'un sujet particulier avec le sujet, en ajoutant la notation 0285, Table 1, ex. : bio-informatique, 570.285**

Pour la bibliographie, voir 010

Voir aussi 651.5 pour la gestion des documents considérée comme partie de la gestion

SOMMAIRE

020.1--9	Subdivisions communes
021	Relations externes des bibliothèques, des archives, des centres de documentation
022	Administration des locaux
023	Gestion du personnel (Gestion des ressources humaines)
025	Opérations bibliothéconomiques, archivistiques, documentaires
026	Bibliothèques, archives, centres de documentation consacrés à des sujets particuliers
027	Bibliothèques, archives, centres de documentation généraux
028	Lecture et utilisation des autres médias d'information